

# L'hôtel à insectes est l'œuvre de Louis Warembourg

Louis Warembourg soufflera ses quinze bougies en fin d'année. Son jeune âge ne l'empêche pas d'être créatif. Il a réalisé l'hôtel à insectes qui vient de trouver place devant la mairie de son village.

**ZEGERSCAPPEL.** « Qui a dit que les jeunes manquent d'idées et ne savent pas se rendre utiles ? », s'interroge Franck Spicht, premier adjoint.

Louis Warembourg, élève de troisième à l'institut agricole d'Hazebrouck, a toujours été passionné par la nature, la terre, son environnement et la préservation de la planète.

**“ Franck Spicht, premier adjoint, m'a proposé de passer à la réalisation pour le village, si je m'en sentais capable. ”**

« Pour moi, c'est une passion, l'objet de toute mon attention et explique en partie l'orientation scolaire que j'ai choisie », déclare-t-il. L'hôtel à insectes lui a pris une partie de ses vacances de printemps : « Trois jours pour aménager la brouette, et une journée pour le jardinier. La commune a fourni tous les matériaux, à l'exception de quelques petits détails que j'ai glanés chez moi ou dans mon entourage immédiat », précise-t-il. Quand on lui demande où est née



Louis Warembourg présente son hôtel à insectes.

cette idée, l'adolescent n'est pas avare d'explications : « L'an dernier, en circulant en voiture avec ma mère, j'ai remarqué cette réalisation. Nous l'avons prise en photo. Puis, lors d'une rencontre avec

Franck Spicht, je lui en ai parlé. Il m'a proposé de passer à la réalisation pour le village, si je m'en sentais capable. J'ai relevé le défi. J'espère que les habitants et les touristes apprécieront. » ■

# Klakke, parrain du géant de la ville de Soissons, Monsieur le Paon

Klakke, le géant local et les membres de la confrérie du haricot blanc des Flandres se sont rendus à Soissons pour le baptême de son filleul « Monsieur le Paon », désormais géant emblématique de la ville axonaise.



Monsieur le Paon (à gauche) et son parrain sur le parvis de la cathédrale en compagnie des membres des deux confréries.

**ZEGERSCAPPEL.** Franck Spicht, premier adjoint, rappelle la genèse du projet : « En 2017, nous avons créé la confrérie du haricot blanc des Flandres et nous nous sommes rapprochés de Soissons, capitale picarde du haricot éponyme. À l'occasion de notre première rencontre, lors du défilé pour célébrer le légumineux, nous étions accompagnés du seul géant Klakke et avons

fait forte impression. La gestation a été longue, nous saluons la naissance de Monsieur le Paon, un beau bébé. Lors de la 6<sup>e</sup> fête du haricot, le 29 septembre, il sera des nôtres. » Alain Cremont, maire de Soissons, confie : « Notre combat est le même : préserver une variété de légumineux, nous habitons une même région les Hauts-de-France, terre de géants, mais étions orphe-

lins. Ce vide est désormais comblé et il était normal que Klakke soit son parrain. »

**“ Nous habitons une même région : les Hauts-de-France, terre de géants, mais étions orphelins. Ce vide est désormais comblé...”**

Franck Spicht précise : « Mon homologue de Soissons m'a confié que deux projets sont en cours notamment avec les géants Clovis et Clotilde, un clin d'œil à l'histoire avec le Baptême de Clovis en la cathédrale et l'épisode du vase de Soissons ».

## POURQUOI MONSIEUR LE PAON ?

La cathédrale de Soissons ne possède qu'une seule tour. Monsieur le Paon était le guetteur officiel chargé de surveiller les départs de feu. Comme il s'ennuyait, il décida de planter des haricots qui deviendront la spécialité de la cité et de ses environs. On lui attribue les propos suivants : « Que la fleur soit rose, le haricot soit son et allez en paix ! » ■ S. D. (CLP)

# WORMHOUT ET ENVIRONS

COMMERCE

## Un institut de beauté va ouvrir

**ZÉGERSCAPPEL** Première esthéticienne du village, elle propose des produits bio.

**A** 23 ans, Marion Tonnelle se lance en tant que chef d'entreprise. Après avoir obtenu un CAP et un baccalauréat esthétique, la jeune femme a ensuite travaillé pendant six ans chez Yves Rocher.

Durant cette période, elle a d'ailleurs participé à de nombreux concours de maquillage qui lui a permis d'atteindre la deuxième place sur 500 candidats, lors de sa troisième participation. C'est désormais seule qu'elle se lance dans l'aventure. « Cela me tenait à cœur d'ouvrir mon propre institut », sourit-elle. L'esthéticienne avait envie d'être au plus près de ses clientes et de leur faire découvrir des soins et du maquillage totalement bio. « Le bio est devenu important à l'heure d'aujourd'hui. Je tiens à faire de la cosmétique responsable. » Elle proposera aussi des ateliers

où elle donnera de nombreux conseils. « J'organiserai des séances de maquillage où les clientes ramèneront leurs propres produits. Je serai là pour les conseiller », explique-t-elle.

### DES PRESTATIONS VARIÉES

Marion ne s'arrête pas là, ses prestations seront nombreuses : épilation, soin du visage, beauté des mains et des pieds ou encore pose de vernis semi-permanent sans sulfate ni acide... Les futurs clients pourront aussi venir se faire chouchouter en duo grâce à une cabine double. « Je veux vraiment privilégier le côté chaleureux, là où les gens se retrouvent », précise-t-elle.

Concernant son implantation, tout s'est passé très vite pour Marion. Elle avait son projet en tête depuis fin janvier. « Je revenais de Corse et



C'est dans un local de 70 m² que Marion accueillera ses clients.

j'ai remarqué qu'un local était à louer en centre-bourg », détaille-t-elle. Cette arrivée semble ravir les Zégerscappelais. « La maire est très contente, les autres commerçants

aussi », confie la future gérante. L'esthéticienne, légèrement stressée mais impatiente, se dit « fière d'ouvrir [s]on commerce ». Elle espère accueillir ses clients au mois

de juin. ■ **MANON DESMÉLIE**

Marion institut de beauté sera situé rue du Maréchal-Leclerc. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h.

## SEPT HABITATIONS DE LA RUE JULIEN-FRANCHOIS PRIVÉES D'EAU JUSQU'À DEMAIN

**ZEGERSCAPPEL.** Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 heure, les riverains de la rue d'Arnèke ont été réveillés par un bruit anormal. « *Nous avons été stupéfaits de voir que la route au niveau de la rupture de la canalisation était soulevée et qu'un geyser d'eau en sortait. Nous avons immédiatement appelé les pompiers, qui ont*

*alerté les services de Noréade, à Cassel », rapporte une riveraine. Noréade a procédé à la coupure de la canalisation défectueuse. Dans la matinée, les riverains occupant les sept foyers concernés ont reçu des packs d'eau en fonction de la*



composition de la famille. Noréade annonce que les travaux de réfection débuteront dès demain matin. La municipalité a ouvert la salle polyvalente pour les riverains privés d'eau. Ils sont autorisés à se servir en eau au robinet du cimetière aujourd'hui.

Marc B. prend son mal en patience : « *Je n'ai découvert l'étendue des dégâts qu'à mon lever. Il faut attendre lundi (demain). Alors ce week-end, ce sera corvée d'eau pour s'approvisionner chez nos voisins d'en face. À la campagne, la solidarité est encore d'actualité.* » ■ S. D. (CLP)

# Des investissements pour le patrimoine classé

**ZEGERSCAPPEL.** Le monument aux morts et l'église Saint-Omer bénéficieront de travaux au cours de l'exercice budgétaire 2019, comme l'ont décidé les élus lors du dernier conseil municipal.

L'église est un édifice classé. Et le monument aux morts, situé dans son périmètre, obéit aux mêmes règles. Les travaux de réfection sont soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

## REMISE EN ÉTAT CONFORME À L'ORIGINAL

« Une somme de 33 000 € est inscrite pour la rénovation du monument aux morts, dégradé suite à un accident en 2017, rappelle Franck Spicht, premier adjoint en charge des finances. Des subventions sont sollicitées auprès de l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), des conseils régional et départemental, et de l'office départemental des anciens combattants (ODAC). « L'architecte des bâtiments de France demande une remise en état conforme à l'original », poursuit l' élu. Des aménagements pour personnes à mobilité réduite seront prévus, ainsi qu'un éclairage nocturne tricolore. Une haie séparative sera



**Le monument aux morts sera rénové, et des travaux d'urgence seront engagés sur l'église Saint-Omer.**

mise en place entre le monument et le cimetière. L'inauguration est prévue le 11 novembre, lors de la commémoration du cinquante-naire de la création de la section UNC-AFN (Union nationale des combattants et Union nationale des combattants en Afrique du Nord).

Concernant l'église Saint-Omer, Chantal Comyn, maire, an-

nonce : « Dans un premier temps, nous répondrons à l'urgence pour colmater des infiltrations. Une étude sera réalisée pour déterminer la nature et le coût des travaux de plus grande envergure qui devront être menés pour éviter une dégradation du patrimoine culturel. Les dépenses seront à répartir sur des exercices budgétaires futurs. »

S. D. (CLP)

# Des travaux annoncés à l'école Dominique-Doncre



Les jeux en place seront remplacés et cinq nouveaux seront implantés.

**ZEGERSCAPPEL.** Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé la réalisation de travaux à l'école Dominique-Doncre et dans son environnement immédiat.

Chantal Comyn, maire, précise : « L'école comporte sept classes, accueille 180 élèves. Nous allons poursuivre l'équipement de la structure pour offrir à nos enfants des conditions de travail optimales. »

Pour la rentrée, six sanitaires supplémentaires seront implantés (trois chez les filles, trois

chez les garçons) pour un investissement de 50 000 €. Des subventions sont prévues : 20 000 € de l'État et 15 000 €, du conseil départemental. La charge communale sera de 15 000 €.

Deux tableaux numériques viendront compléter le dispositif existant pour un montant de 5 500 €, dont 2 700 € de subvention d'État. « Sur plusieurs exercices budgétaires, nous aurons équipé à 100 % la partie primaire de ce type de matériel », ajoute Franck Spicht, premier adjoint,

en charge des finances.

À proximité de l'école, sur l'aire jouxtant le restaurant scolaire, les jeux, obsolètes, seront renouvelés. Cinq nouveaux modèles seront installés. Coût de l'opération, 25 000 €. Les partenaires institutionnels seront sollicités pour obtenir des subventions.

Dans le cadre de sa compétence voirie, la communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF) procédera au réaménagement sécuritaire et paysager de l'accès à l'école, côté parking arrière. ■